ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

AFFICHÉ LE

2 7 AOUT 2018



MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 24 août 2018
Sous la présidence de Monsieur Jean CONREAUX, maire

Nombre de membres en exercice : 22

<u>Etaient présents</u>: ETIENNE Robert - JEANNE Alain - MOUTIER Gérard - REYMOND Andrée - GARNIER Martine - SEMIOND Gérard - SEMIOND Philippe - GRANET Alice - CLOUET Jean-Michel - PRAT Eric - CRUMIERE François

<u>Absents excusés</u>: SEMIOND Elodie - DUSSOL Mélanie - PAUL Jean-Lin - MOUGIN Rémi - CARPENTIER Sandrine - BROUMAULT Olivier - SIAD Franck - CLERET DE LANGAVANT Maixent

<u>Procurations</u>: DE CLINCHAMPS Patrice à CONREAUX Jean – VALBON François à MOUTIER Gérard

Monsieur JEANNE Alain a été nommé secrétaire.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 35.

Les délibérations mentionnées ci-dessous sont consultables en mairie de Vallouise-Pelvoux

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 août 2018

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil le procès-verbal du conseil municipal du 6 août 2018.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

Délibérations

Délibération n°1: Budget M 43 - décision modificative n°1

Monsieur le maire présente au conseil la décision modificative n°1 du budget M 43 remontées mécaniques, portant sur les mouvements comptables suivants :

En Investissement:

- Financement de la construction du télésiège de la Crête après intégration des travaux supplémentaires, par le biais :
 - de la contraction d'un emprunt à court terme de 1 900 000.00 Euros destiné à disposer de la trésorerie nécessaire au financement des travaux en attente du versement des subventions notifiées, et du reversement de la TVA par les services fiscaux;
 - o de la contraction d'un emprunt à long terme de 1 760 338.89 Euros correspondant au besoin de financement de cette opération:

Les mouvements comptables sont donc les suivants :

- En dépenses, abondement de l'article 2315 de l'opération 368 « Remplacement du téléski de la Crête » à hauteur de 158 824.16 Euros ;
- En dépenses, abondement de l'article 1641 « *Emprunts en euros* » à hauteur de 633 333.34 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1312 « Régions » à hauteur de 580 000.00 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1313 « Départements » à hauteur de 258 000.00 Euros ;
- En recettes, suppression des crédits inscrits à l'article 1315 « Groupements de collectivités » à hauteur de 370 000.00 Euros ;
- En recettes, abondement de l'article R 1641 « Emprunts en euros » à hauteur de 2 000 157.50 Euros ;

Les virements de crédits proposés sont donc les suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2315 – 368 « Remplacement du téléski de la Crête »		158 824.16 €		
D 1641 « Emprunts en euros »		633 333.34 €		
R 1312 « Régions »			580 000.00 €	
R 1313 « Départements »			258 000.00 €	
R 1315 « Groupements de collectivités »			370 000.00 €	
R 1641 « Emprunts en euros »				2 000 157.50 €
TOTAL INVESTISSEMENT		792 157.50 €	1 208 000.00 €	2 000 157.50 €

Délibération adoptée

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance à 21 heures 00.